

h > h > E i ã

W U  
y v y v  
v ( )

W N/ Mo

- ✓
- ✓



A		U
u		
s		•
D u		
		•
E		
		•
i		sur demande et analyse de la situation



> W U

> u P s A s / ( ) v s p s o v s u u p s o

> v ( ) A v R D K ^ s y /

> y V R y s V R X

☎ **03.20.90.16.10 / www.smh.fr**

Cotisation mensuelle pour 1 personne seule applicable au 1<sup>er</sup> Janvier 202 incluant la Taxe de Solidarité Additionnelle et la taxe CMU et Assistance Santé à Domicile.  
 2. Notice d'assistance disponible sur [www.smh.fr](http://www.smh.fr)  
 Pour bénéficier des prestations de soins (dépense préventive, médecine douce) l'adhérent devra présenter à la SMH des factures acquittées accompagnées d'un justificatif faisant apparaître la non prise en charge ou un reste à charge de ces dépenses de soins par la mutuelle obligatoire (exemple : décompte sécurité sociale + décompte mutuelle obligatoire).

La prise en charge des prestations s'effectue dans le respect des exclusions de prise en charge, et des planchers et plafonds de remboursement prévus sur les contrats responsables conformément aux disposition prévues aux articles L.871-1, R.871-1 et R.871-2 du code de la sécurité sociale. Ces montants s'entendent y compris les remboursements déjà opérés par la Sécurité sociale ainsi que par les garanties complémentaires souscrites qui interviennent avant la garantie prévue au présent contrat, et dans la limite des frais facturés.

Mutuelle SMH, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 301 862 769, dont le siège est sis Parc Eurasanté Ouest, 310 avenue Eugène Avinée 59120 LOOS. Mutuelle membre de l'Union de Groupe Mutualiste UNALIS MUTUELLES, régie par le Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le N°788 486 637, dont le siège est situé 38 rue François Peissel 69300 Caluire et CuireNature.